

FICHE SIGNALÉTIQUE/ SANTÉ, SÉCURITÉ

Date : 17 février 2016

Nombre de pages : 3

PRODUIT : BC-1240-AW

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom chimique et synonyme	CARBONE, ACTIVÉ
Formule chimique	C

SECTION II - COMPOSITION / INFORMATION DES INGRÉDIENTS

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Matériel ou composant	CAS N°*	% par poids
CARBONE, ACTIVÉ	7440-44-0	100 %

Les composants non dangereux sont listés à 3 % ou plus; les risques graves sont listés lorsque présent à 1 % ou plus et les risques chroniques sont listés lorsque présents à 0.01 % ou plus. Ceci ne se veut pas comme étant une divulgation complète des composants.

SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition : N/A	Gravité spécifique : 2.3 g/cc densité réelle	Pression de vapeur : N/A
Point de fusion : N/A	Densité d'emballage : 0.4 à 0.7 g/cc	Taux d'évaporation : N/A
Densité de vapeur : N/A	Température d'ignition : 300-340 C	Solubilité dans l'eau : NÉGLIGEABLE

Apparence et odeur : Granules écrasées ou en poudre noire/grise/argenté. Sans odeurs.

SECTION IV - DONNÉES DES DANGERS DE FEU ET D'EXPLOSION

Point d'éclair : N/A	Température d'auto-ignition : N/A	LEL: * 0.07 oz/ft ³	UEL: N/A	Seuil maximal d'inflammabilité: N/A
----------------------	-----------------------------------	--------------------------------	----------	-------------------------------------

Média d'extinction : Arroser avec beaucoup d'eau ou avec des gaz inertes comme le N₂

Procédures spéciales pour combattre le feu : En cas de feu, arroser avec beaucoup d'eau. Les procédures normales, pour les poussières inflammables doivent être suivies.

Feu anormal et danger d'explosion :

Normalement, ne présente pas un danger de feu ou d'explosion, mais une concentration des *poussières plus de 0.07 oz/ft³ peut s'enflammer à 510°C ou lorsqu'exposée à une étincelle ou à une autre source d'ignition.

Le contact avec : l'éther liquide et l'éthanol, etc. ;ou avec des agents oxydants puissants comme l'ozone, l'oxygène liquide, de fortes concentrations de fluor, perchlorate d'ammonium, pentafluorure de brome, trifluorure de brome, trifluorure de chlore, oxyde de dichlorine, peroxyde de potassium, peroxyde, l'ozone, oxygène liquide, chlore, le permanganate, etc., peut causer un feu.

NFPA Évaluation de danger : - Santé : 0 - Réactivité: 0 - Inflammabilité: 1

SECTION V - IDENTIFICATION DES RISQUES

URGENCE - VUE D'ENSEMBLE

Le contact avec la matière peut causer une irritation aux yeux.

La poussière peut être légèrement irritante pour les yeux et les voies respiratoires.

Une exposition continue de la peau et/ou des membranes muqueuses, à la poussière, peut causer de la sécheresse.

Évitez l'inhalation chronique de la poussière.

Le feu peut produire des vapeurs toxiques et/ou irritantes.

Attention :

Le carbone activé mouillé élimine l'oxygène de l'air, dans les contenants de carbone et des espaces clos ou restreints, causant un danger sérieux pour les travailleurs. Avant de pénétrer dans un tel endroit, suivre les procédures de travail pour les bas niveaux d'oxygène et échantillonner l'air pour assurer une quantité d'oxygène suffisante. Suivre tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux et fédéraux.

FICHE SIGNALÉTIQUE / SANTÉ, SÉCURITÉ

EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ

Route d'entrée première : Inhalation, ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux.

Effets chroniques : Les effets à long terme, à un bas niveau d'exposition à ce produit, n'ont pas été déterminés. Une manutention sécuritaire de cette matière, sur une base à long terme, devrait accentuer l'évitement des risques de tous les effets d'expositions graves répétitifs.

Effets et Danger pour les yeux : La nature physique de ce produit peut causer une irritation aux yeux.

Effets et Danger pour la peau : Ce produit n'est pas un irritant primaire pour la peau. L'index d'irritation primaire pour la peau (Lapin) est 0.

Effets et Danger d'inhalation (Respiration): Ce produit est pratiquement non toxique pour la respiration. Une inhalation grave LC50 (Rat) est >64.4 mg/l (concentration nominale) pour le carbone activé.

Effets et Danger d'ingestion (Avalement): Ce produit est non toxique lorsqu'avalé. Avalement grave LD50 (Rat) est >10g/kg.

CARCINOGENÈ : N/A

NTP: N/A

IARC: N/A

RÈGLEMENTÉ ``OSHA`` : NON

SECTION VI - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	STABLE
Conditions à éviter :	Éviter l'exposition de la poussière aérosol aux étincelles ou aux flammes nues.
Incompatibilité (Matières à éviter) :	l'éther liquide et l'éthanol, etc. ;ou avec des agents oxydants puissants comme l'ozone, l'oxygène liquide, de fortes concentrations de fluor, perchlorate d'ammonium, pentafluorure de brome, trifluorure de brome, trifluorure de chlore, oxyde de dichlorine, peroxyde de potassium, peroxyde, l'ozone, oxygène liquide, chlore, le permanganate, etc.,
Produits de décomposition dangereux :	En cas de feu, du monoxyde de carbone peut être généré.
Conditions de polymérisation à éviter :	AUCUNE

SECTION VII - PROCÉDURES POUR L'ÉPANDAGE ET LES FUITES ACCIDENTELS

Étapes à suivre en cas de fuite ou d'épandage accidentel de la matière : Ramasser la matière avec une pelle et un balai, vous assurer que les personnes portent un masque à poussière et des lunettes de sécurité, et l'entreposer dans un récipient scellé hermétiquement ou réemballé. Lors du ramassage, des soins devraient être pris afin d'éviter une trop grande concentration de poussière dans l'air. Rincer le plancher avec de l'eau et l'envoyer dans les égouts si permis par les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Mise aux rebuts : Mettre le carbone **non utilisé** dans un contenant pour déchets, et disposé dans un site d'enfouissement. Convenant pour incinération. Mettre aux rebuts selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION VIII - INDICATION D'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

Indications d'exposition : OSHA PEL* 5mg/M3 (respirable), ACGIH TLV* 10mg/M3 (Total)

***PELs et TLVs sont 8-heures TWAs à moins qu'autrement noté.**

Pratiques hygiéniques :	Éviter de respirer la poussière.
Protection respiratoire :	Un masque à poussière, approuvé, est exigé.
Ventilation:	Un système d'échappement approprié, local et mécanique, devrait être utilisé pour éviter la formation de poussière aérosol.
Gants protecteurs :	Les gants de caoutchouc sont recommandés.
Protection des yeux :	Des lunettes de sécurité sont recommandées.
Autres vêtements protecteurs ou équipements :	Non requis

SECTION IX - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Traitement pour un contact avec les yeux : Rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.	Traitement pour l'inhalation (Respiration) : N/A
Traitement pour un contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.	Traitement pour une ingestion (Avalement) : N/A

Déplacer la victime à l'air frais.

Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène.

Si la victime ne respire plus, lui donner la respiration artificielle et appeler 911 ou un service médical d'urgence.

FICHE SIGNALÉTIQUE / SANTÉ, SÉCURITÉ

SECTION X - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

ATTENTION!!!

Le carbone activé mouillé élimine l'oxygène de l'air, dans les contenants de carbone et des espaces clos ou restreints, causant un danger sérieux pour les travailleurs. Avant de pénétrer dans un tel endroit, suivre les procédures de travail pour les bas niveaux d'oxygène et échantillonner l'air pour assurer une quantité d'oxygène suffisante. Suivre tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux et fédéraux.

Précautions spéciales : Des précautions, pour la poussière inflammable finement divisée, devraient être suivies. Éviter de grandes concentrations de poussière. Utiliser un équipement de dépoussiérage approprié pour éviter la formation de poussière en aérosol. Afin de prévenir une décharge statique, vous assurer que les équipements sont correctement mis en terre. Garder la poussière loin de la flamme nue, de la chaleur, des étincelles et des équipements électriques.

Précaution à prendre pour la manutention et l'entreposage : Protégez les contenants contre les dommages physiques. Mettre le produit dans un contenant scellé et entreposer dans un espace frais et sec, garder le contenant bien scellé en tout temps. Éviter l'exposition à l'eau et à l'air contaminé, autrement le média devient inutilisable.

Autres précautions : Bien se laver après la manutention. Toujours être attentif et prudent dans la manutention et l'entreposage de toutes substances chimiques.

SECTION XI - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIR EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ - SECTION V

SECTION XII - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

NON DÉTERMINÉ

SECTION XIII - INFORMATION POUR TRANSPORT

Nom approprié pour le transport :	NON RÈGLEMENTÉ.	
No d'identification : N/A	Classe de danger : N/A	Groupe d'emballage: N/A
Classification de transport : NMFC-#40560; UFC-#20460	Le carbone activé a été testé selon " The United Nations Transport of Dangerous Goods test protocol " pour les matériaux à combustion spontanés. Il a été spécifiquement déterminé que ce produit ne rencontre pas la définition d'une substance autochauffante ou de tout autre classe de risque, donc ce n'est pas une matière dangereuse et elle est non réglementée.	

SECTION XV - INFORMATION DE RÉGLEMENTATION

Le Carbone Activé produit par procédé thermique en présence de vapeur à haute température est non réglementé et non dangereux et donc exclu des normes "IATA #395, IMCO Class 4.2 and UN-1362".

SARA TITLE III: N/A

TSCA: Les ingrédients de ce produit sont sur la liste d'inventaire du " TSCA ".

OSHA: Non dangereux selon la définition des risques pour la santé ainsi que des risques physiques fournis dans le communiqué des standards de risque. (29 CFR 1910.1200)

CANADA

CLASSIFICATION "SIMDUT": **Non classifié**

DSL#: 6798

Conseil des directives "EEC" relié à la classification, l'emballage, et l'étiquetage de la préparation et des substances dangereuses.

Expressions : Risque (R) et Sécurité (S) : Peut être irritant pour les yeux (R36)

SECTION XVI - AUTRE INFORMATION

Utilisation prévue: Généralement utilisé pour le traitement des liquides et des gazes.

Nous croyons que les informations et recommandations, données dans ce document, sont exactes à la date de la présente.

A.C. CARBONE CANADA INC. NE FOURNIS AUCUNE GARANTIE ET NIE TOUTE RESPONSABILITÉ DÉPENDANT DE CE DOCUMENT.

FIN DU DOCUMENT